Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 11 (1899)

Heft: 7

Rubrik: Société des photographes suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Société des photographes suisses.

Procès-verbal de l'assemblée générale de Montreux des 16 et 17 mai 1899.

ORDRE DU JOUR

- 10 Rapport annuel.
- 2º Procès-verbal (allemand et français).
- 3º Lecture des comptes, rapport des réviseurs.
- 4º Réception de nouveaux membres.
- 5º Propositions du Comité.
 - a) Révision de la loi contre la reproduction photographique;
 - b) Envoi du journal Das atelier des Photographen.
- 6º Rapport sur l'activité de l'école des photographes à Zurich.
- 7º Motions.
- 8º Choix du lieu où aura lieu l'assemblée générale de 1900.
- 9º Assemblée d'automne.
- 10º Imprévu.

Rapport: Emploi des sources de lumière artificielle en photographie et présentation par M. A. Weiss, de la maison Woltz, Weiss et Co, de Strasbourg, de son appareil à éclair magnésique.

L'assemblée générale comptait 38 membres auxquels le président, M. Pricam, souhaite la bienvenue après avoir ouvert la séance à 10 heures.

Des télégrammes d'excuse et de salutation sont envoyés par MM. W. Krebs, de Berne; Ph. Linck, de Zurich; Ed. Siegwart, Schweizerhall; R. Kaiser, Genève; Sigrist-Herder, Davos; L. Kleffel, Berlin; C. Stephan, Lucerne; Ruf, Manheim.

L'assemblée envoie télégraphiquement ses souhaits de prompte convalescence à MM. Kaiser et Engel, absents pour cause de maladie.

Le président donne lecture du rapport qui est ensuite traduit en allemand par le secrétaire.

Les membres présents se lèvent en l'honneur de notre membre d'honneur décédé, M. Vollenweider.

Le procès-verbal ayant été publié dans le journal de la Société, Wiener Photographischen Correspondenz, ainsi que dans la Revue suisse de photographie, on peut se dispenser de le répéter ici.

Le procès-verbal et le rapport annuel sont approuvés avec remerciements par l'assemblée. Comme nouveaux membres ont été presentés
au comité et admis après vote, MM. Tauxe, fabricant de papiers photographiques, présenté par MM. Welti et Potterat; J. Revilliod,
amateur, Nyon, présenté par MM. Demole et Jullien; E. Hauser,
photographe, Vevey, présenté par MM. Potterat et Chiffelle; Oettiker, photographe, Wald, par MM. Kölla frères; R. Petraschke, photographe, Schaffhouse, par MM. Schmidt et Monbaron; C. Pfann,
commerce photographique, Zurich, par MM. Brunner et Meier; A.
Jaccard, photographe, Lausanne, par MM. de Greek et d'Illin.

- M. Pricam souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et espère qu'ils assisteront avec zèle aux séances.
- M. A. Wicky donne lecture des comptes qui sont en meilleure voie cette année que l'année précédente et bouclent avec un solde en caisse de 1800 francs.

RÈGLEMENT DE COMPTES

Bilan du 1er mai 1899.

Recettes	.•	•	•		•		•		Fr.	5.268 52
Dépenses	•	٠	•	٠	•		•	٠))	4.619 44
S	old	e.			1.53	E œ		(j.•.)	Fr.	649 08

Actif au 1er mai 1899.

Solde à nouveau			٠	•	٠	Fr.	649 08
Mise de fonds à	Aara	au.	99.	9.€8		»	1.220 —

RECETTES

Solde en caisse	Fr. » »	81 73 1.250 — 3.416 79 20 — 500 —
Don'a recole de Zurich))	J00
Total	Fr.	5.268 52
<u>9</u>		
DÉPENSES		
Cotisation de l'Association suisse		
de l'industrie	Fr.	6o 5o
Remboursements refusés))	236 74
Photogr. Correspondenz))	638 20
Frais de voyage et d'assemblée .))	149 10
Imprimés, ports, divers	»	411 90
Mise de fonds à la banque d'Aarau	. »	1.000 -
Versement à l'Ecole de Zurich .	»	ı.633 —
Achat d'appareils	»·	500 -
Total	Fr.	4.619 44

Au nom des reviseurs des comptes, M. Johann Meiner donne décharge au caissier que le président remercie pour son travail laborieux.

LOI CONCERNANT LA PROTECTION DES ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUES

Les deux rapporteurs, MM. Pricam et Ganz, présentent les documents envoyés par MM. Charnaux frères, Genève, Fetzer Ragatz et Sigrist Herder, Davos, sur la nécessité d'améliorer le texte de la loi. M. Sigrist Herder a envoyé une collection d'originaux (paysages très réussis) qui ont été reproduits illégalement. Depuis trop longtemps cet état de choses est supporte en silence et nos produits n'étant pas protégés, il en résulte un dommage réel. Ces dernières années, les améliorations faites dans les procédés photo-mécaniques, comme la photocollographie, similigravure et bromarytypie ont porté les malentendus au plus haut degré et il est temps de remédier cet état de choses en établissant un texte de loi qui rendrait à la photographie sa place et ses droits.

Partout le besoin d'une revision se fait sentir et il faut être reconnaissant de l'initiative énergique du R. V. D. Ph. si cette ques-

tion si importante pour nous aboutit rapidement à une solution satisfaisante.

Il est plus prudent dans l'intérêt même de la revision de se borner à des changements partiels du texte de la loi. La pétition projetée par le comité dans sa séance du 14 mars à Berne, pour être adressée au Conseil fédéral au sujet de la propriété des œuvres en littérature et en art contient les paragraphes suivants:

- 1º Extension de la durée de protection à 30 ans;
- 2º Suppression de l'obligation du dépôt;
- 3º Application judicieuse de l'article 19 et 20 de la loi de 1883.

Après avoir discuté entre eux de l'importance de la réclamation, les rapporteurs ouvrent la discussion générale à laquelle prennent part MM. Jullien, Kölla, Potterat, d'Illin, Welti et Chiffelle sans que d'autres points de vue soient acquis. Des cas de reproduction illégale sont cités en grand nombre et le président invite les personnes lésées à envoyer les preuves de leurs réclamations.

La proposition du président ainsi que la pétition sont acclamées et acceptées à l'unanimité.

Le Dr Otto Vogel fait ensuite son rapport sur l'activité de l'école préparatoire des apprentis photographes à l'Ecole industrielle de Zurich.

Le cours préparatoire de 1898-1899 a été suivi par six élèves dont deux jeunes filles.

L'enseignement a été donné de la même manière que la première année de façon à ce que, autant que possible, tous les procédés photographiques usuels soient passés en revue.

Les exercices pratiques se sont portés spécialement sur des objets d'art industriel, des paysages, des intérieurs, des reproductions ainsi que des portraits.

L'enseignement chimique a été traité cette année plus complètement surtout pour ce qui concerne la photographie. Les expériences chimiques ont compris la démonstration des sels et leur analyse. Le traitement et la destination des résidus photographiques a été également l'objet d'un enseignement spécial.

L'enseignement des procédés photomécaniques a été en grande partie théorique, car le matériel de démonstration très important est encore à aménager.

La retouche négative et positive a été enseignée par M. Möbus. M. le Dr Kopp a donné le cours de physique comme pendant la première année.

Relativement au peu d'élèves qui fréquentent l'école, il est à désirer que les photographes eux-mêmes recommandent les cours aux jeunes gens qui veulent se vouer à la carrière photographique et ce n'est qu'avec leur aide qu'on peut atteindre un développement sensible de l'école. Si le nombre des élèves augmente, le comité d'administration sera plus facilement disposé à prendre note des vœux de chacun pour le développement de l'école.

Notre collègue, M. le Dr Demole, offre de publier en français dans son journal, la Revue suisse de photographie, les procès-verbaux de notre Société, sans pour cela écarter notre organe, Photographische Correspondenz, qu'il considère comme le plus important de la littérature photographique.

Cette offre est approuvée par tous ses collègues et le comité en fait voter l'acceptation qui est admise à l'unanimité.

De la sorte, nos collègues de langue française et italienne bénéficieront d'une grande facilité et pourront à l'avenir prendre une part encore plus active aux travaux de la Société.

L'abonnement de l'Atelier des Photographen a été pris en remboursement par erreur pour une somme inexacte et la différence de la somme sera de nouveau réclamée par remboursement; les membres seront avisés par une circulaire. A l'avenir, l'Atelier des Photographen sera expédié directement par M. Knapp, à Halle, pour le prix réduit de 14 francs. Cette nouvelle est accueillie avec plaisir par les abonnés.

En outre, on donne lecture d'une lettre de M. Callwey, de Munich, qui offre l'Allgemeine Photographen Zeitung pour la bibliothèque de la Société. Quelques numéros de ce journal circulent parmi les membres et l'offre est acceptée avec beaucoup de remerciements à l'adresse de M. Callwey.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du journal en s'adressant à M. Wicky, caissier.

PROPOSITIONS

- M. Pricam passe à l'ordre du jour relativement à la proposition de M. Schœni pour un concours ; le proposant étant absent, l'affaire devra être présentée par écrit au président.
- M. Götz, photographe à Lucerne, envoie quelques photographies complètement couvertes de taches jaunes et demande l'avis de l'assemblée, ou eventuellement d'une commission sur la cause de ces taches.

La Société n'ayant pas, comme d'autres, de jury examinateur, elle ne peut pas s'engager à rendre un jugement.

Une discussion très nourrie s'en suit sur l'action des cartons encore acides du commerce et sur l'impression en bronze. MM. le Dr Demole, de Greck, Arlaud et Pricam, ainsi que quelques autres membres sont d'avis que le fixage et le lavage des épreuves a beaucoup plus d'importance qu'on ne le croit généralement. Les fabri-

cants de cartons devraient également donner avec leurs livraisons la garantie que leurs cartons sont absolument exempts de toute substance nuisible aux photographies.

L'assemblée accepte la proposition de la Société photographique de Bâle d'ajourner l'assemblée générale dans cette ville jusqu'en 1901, époque à laquelle aura lieu une exposition.

Le comité propose Lucerne comme siège de la prochaine assemblée générale, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le président propose qu'une assemblée d'automne ait lieu cette année, et qu'à l'occasion de son exposition, Thoune soit choisi comme lieu de rendez-vous. La séance, sans ordre du jour spécial devra comprendre le rapport d'un jury compétent sur le droit de protection (Rechtsschutz). M. Arlaud désire qu'il n'y ait qu'une assemblée générale à laquelle celle d'automne pourrait facilement faire du tort. M. d'Illin est de l'avis de M. Pricam et trouve que des assemblées répétées resserrent les liens qui unissent les membres. M. Ganz est aussi du même avis. L'assemblée d'automne est votée à une grande majorité.

Quelques membres émettent le vœu très juste qu'à l'avenir les circulaires soient imprimées en texte allemand et en texte français, ce qui est admis. Pour la réunion de Thoune du Schweiz. gewerbe Verein sont choisis comme délégués MM. Mægle, Thoune, Bechstein, Berthoud et Vollenweider, Berne. On présente également une invitation pour le Congrès international de Hambourg.

Pendant l'année écoulée, trois apprentis ont été examinés par MM. W. Engel et Kuralti; deux d'entre eux ont obtenus le diplôme.

L'exposition installée sur les deux parois de la Tonhalle comprenait un grand choix d'épreuves de premier choix.

La série d'épreuves au charbon et à la gomme envoyée à notre Société par la Société photographique de Münich a été très admirée et prouve que la photographie est très appréciée dans l'Athène de l'Isar. Nous envoyons à nos estimés confrères de Munich nos meilleurs remerciements pour leur aimable envoi.

Parmi les nouveaux papiers sensibles il faut nommer les produits de la Maison A. Tauxe et Co, de Lausanne, qui peuvent être considérés comme une nouveauté parfaite dans le domaine de la photographie artistique. Un grand nombre de portraits et de paysages montrent la beauté de ces papiers qui ne sont dans le commerce que depuis quelques mois. M. le Dr Smith de Wollishofen présente son nouveau et excellent papier Bromia et les agrandissements qu'il fait circuler obtiennent la satisfaction générale. M. Pfann fait circuler des épreuves sur papier Mimosa. Ce dernier est actuellement très connu grâce à sa qualité excellente.

Un grand nombre de professionnels montrent des spécimens de

leurs travaux, et on constate avec plaisir qu'aujourd'hui tous sans exception suivent le chemin de l'art et laissent de côté tout ce qui était autrefois convention et tradition.

Cette exposition a prouvé qu'à l'avenir chaque assemblée générale devra être accompagnée d'une exposition.

Malheureusement, les nouveaux diapositifs en couleurs naturelles de MM. Lumière sont arrivés trop tard, de sorte que la séance de projections a dù être laissée de côté bien que M. Ganz ait apporté une série de ses excellents positifs.

Ces séries seront donc projetées à une prochaine occasion.

Jusqu'au banquet du soir le nombre des membres présents s'est élevé à 48 et quelques dames ayant bien voulu nous honorer de leur présence, la soirée a été très animée dès le commencement.

Nous avons suivi avec un grand intérêt la démonstration de M. Weiss sur sa lampe à magnésium. Les essais ont pleinement réussi et ont valu à M. Weiss une approbation générale.

Comme président de la fête, M. Potterat souhaite la bienvenue aux membres venus de tous les cantons de la patrie et M. Pricam répond en le remerciant ainsi que Mme Potterat de toute la peine qu'ils se sont donnée pour la pleine réussite de la fête. M. Ganz porte à M. Pricam, notre président, un dernier toast qui se termine par un air joué par un excellent orchestre.

La cordialité et les productions humoristiques retiennent la Société bien avant dans la nuit et nombre de verres sont sacrifiés à la bonne amitié. Le jour suivant toute la Société se rend par le chemin de fer à Glion et de là à pied jusqu'aux Avants à travers la forêt et les champs de narcisses.

Là le soleil s'étant mis de la partie, la vue est superbe.

Pendant l'excellent repas autour duquel chacun s'assit dans les meilleures dispositions, M. Ganz s'est montré grand orateur et ses réparties humoristiques en langue française et allemande ont égayé au plus haut point l'assemblée. M. Sigrist Herder, de Davos, envoie de l'étranger quelques mots pleins d'esprit.

Malheureusement, il faut trop tôt se séparer pour reprendre à Montreux le chemin du retour. Encore le coup de l'étrier et la Société se sépare. Mais encouragés par le beau temps, ceux qui le peuvent retardent leur départ pour passer quelques heures de plus dans ce beau pays.

Que M. et Mme Potterat reçoivent ici tous nos meilleurs remerciements pour toute la peine qu'ils se sont donnée.

Le séjour à Montreux restera inoubliable dans le souvenir de chacun. Winterthur, Mai 1899.

> Pour la Société des photographes suisses : Le Secrétaire : Hermann Linck.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES PHOTOGRAPHES POUR 1898-1899

Comité.

MM. Pricam, E. Président, Genève.
Ganz, R., Vice-Président, Zurich.
Linck, Hermann, Secrétaire, Winterthur.
Wicky, A., Caissier, Berne.
Linck, Philippe, Bibliothécaire, Zurich.

Membres d'honneur.

MM. Pricam, E., Président d'honneur. Kaiser, R., Genève.

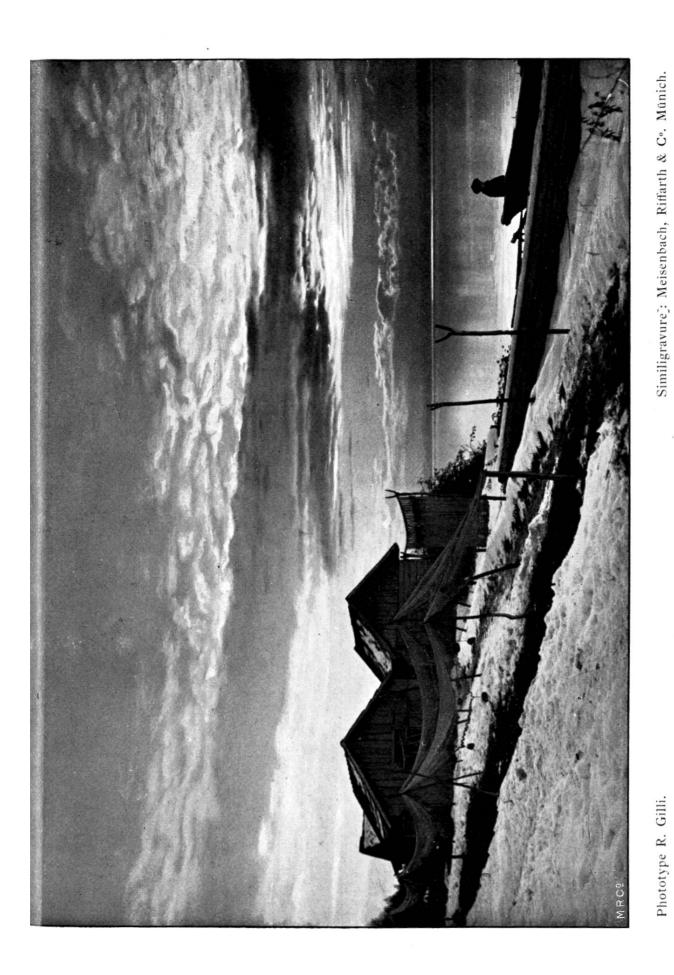
Membres.

MM.

Arlaud (Maison Lacombe et Arlaud), photog., Genève. Bechstein, photog., Berthoud. Blochwitz, M., Maison d'articles photog., Dresde. Bosshardt, F., phot., Lenzbourg. Brunner, J., Institut poligraphique, Zurich. Buss, Dr O., Berlin. Buttikofer, F., photog., Berne. Charnaux, F. (Maison Charnaux frères), photog., Genève. Chiffelle, photog., Neuchâtel. Dr Demole, photo-chimiste, Genève. Deppeler, J., photog., Soleure. Does, F. photog., Soleure. Ebner, G., photog., Wetzikon. Engel - Feitknecht, Commerce d'articles photogr., Douanne. Fetzer, photogr., Ragatz. Frey, Auguste, Maison Frey et Co, Commerce d'articles phot., Aarau. Gabler, photog., Interlaken. Gartheis, photog., Le Locle. Mme Gossauer, photog., Rapperschwyl.

MM.

Götz, photog., Lucerne. de Greck, photog., Lausanne. Guler, R., père, photog., Zurich. Gysi, O, père, photog., Aarau. Gysi, O., fils, photog., Aarau. Haake, Theod., Maison Haake et Albers, articles photogr., Francfort s/M. Haupt-Spinner, Fabrique de cartons, Zurich. Hauser, E., photog., Vevey. Hausamman, phot., Appenzell. Hirt, Hans, photogr., Zurich. Hoffmann, fabrique de cartonnages, Thoune. d'Illin et Jacom, phot., Genève. Jaccard, A., phot., Lausanne. Jaggli, H., photog., Winterthur. Jehle, Aug., photog., Bâle. Jeuch, E., Bureau top. Berne. Jucker, E., photog., Hérisau. Jullien, L., photog., Genève. Kleffel, L., Commerce d'articles photog., Berlin, W., 35. Kling, Jenny, photog., Bâle. Kölla, Jean, photog., Berne. Kolla, Albert, photog., Thoune. Mme Koch, E., phot., Schaffhouse.



MM.

Kopp, R., photog., Reinach. Kunkler, J., photog., Zurich. Kunz, L., photog., Nyon. Lacroix, J., photog., Genève. Lang, Ch., photog., Coire. Lienhardt et Salzborn, photog., Coire. Locher, photog., Arbon. Lumière, Aug., fabrique de plaques sèches, Lyon-Monplaisir. Makeef, photog., Locle. Meiner, J., photog., Zurich. Messaz, photog., Lausanne. Metzner, L., photog., Chaux-de-Meyer, G. Maison Georges Meyer et Co, Comm. photog., Zurich. Mægle, photog., Thoune. Michelis, photog., Bienne. Möbus, J., photog., Zurich. Monbaron, Aug., photog., Neuchâtel. Minner, L., photog., Genève (Fueslin-Rigaud). Muller, Fr., photog., Buchs. Muller, J., photog., Uster. Maire, A., photog., Bienne. Naef-Hort, photog., Zofingue. Ochs, J.-W., photog,, Bâle. Oettiker, photog., Wald. Perron, fabrique de plaques, Mâcon (France). Pfann, C., commerce phot., Zu-Pfenniger, O., photog., Brigton. Pfister et Meyer, peintres-décorateurs, Richterswyl. Philippe, J., commerce photog., Genève. Pompéati-Bär, photog., St-Gall. Potterat, E., photog., Montreux.

MM.

Petraschke, R., phot., Schaffhouse. Rauser, C., commerce d'articles photog., Genève. Rebmann, C., photog., Vevey. Reisch, C., photog., Davos-Platz. Revilliod, J.-F., amateur, Nyon. Reymond, A., photog., au Brassus. Rieckel fils, H., amateur, Chauxde-Fonds. Rietmann, O., phot., St-Gall. Ringgenberg, O., phot., Zofingue. Roth, maison Engel-Feitknecht, Douanne. Ruf, C., photog., Bâle. Ruhe, C., photog., Langenthal. Rychner, commerce phot., Genève. Risch-Lau, E., photog., Bregenz. Spychiger et Schuppli, peintresdécorateurs, Aarau. Steiner, Th., photog., Willisau. Stephan, C., photog., Lucerne. Studer, S.-J., phot., Weinfelden. Suter, E., opticien, Bâle. Synnberg, photog., Lucerne. Tauxe, A., ing.-chim., Lausanne. Thévoz, photog., Genève. Tschopp, H., photog., Wyl. Vogel, Dr Otto, Zurich. Vogelsanger, S., photog., Bâle. Vollenweider, E., photog., Berne. Vollenweider, M., photog., Alger (Afrique). Wegmann, photog., Romanshorn. Welti, Oswald, phot., Lausanne. Wiesendanger, F., photog., Wetzikon. Wolfsgruber, G, photog., Aarau. Zehnder, Dr F., amateur, Laufen. Zimmermann frères, phot., Zurich. Mme Zipser, P., photog., maison Zipser et Schmid, Baden.

